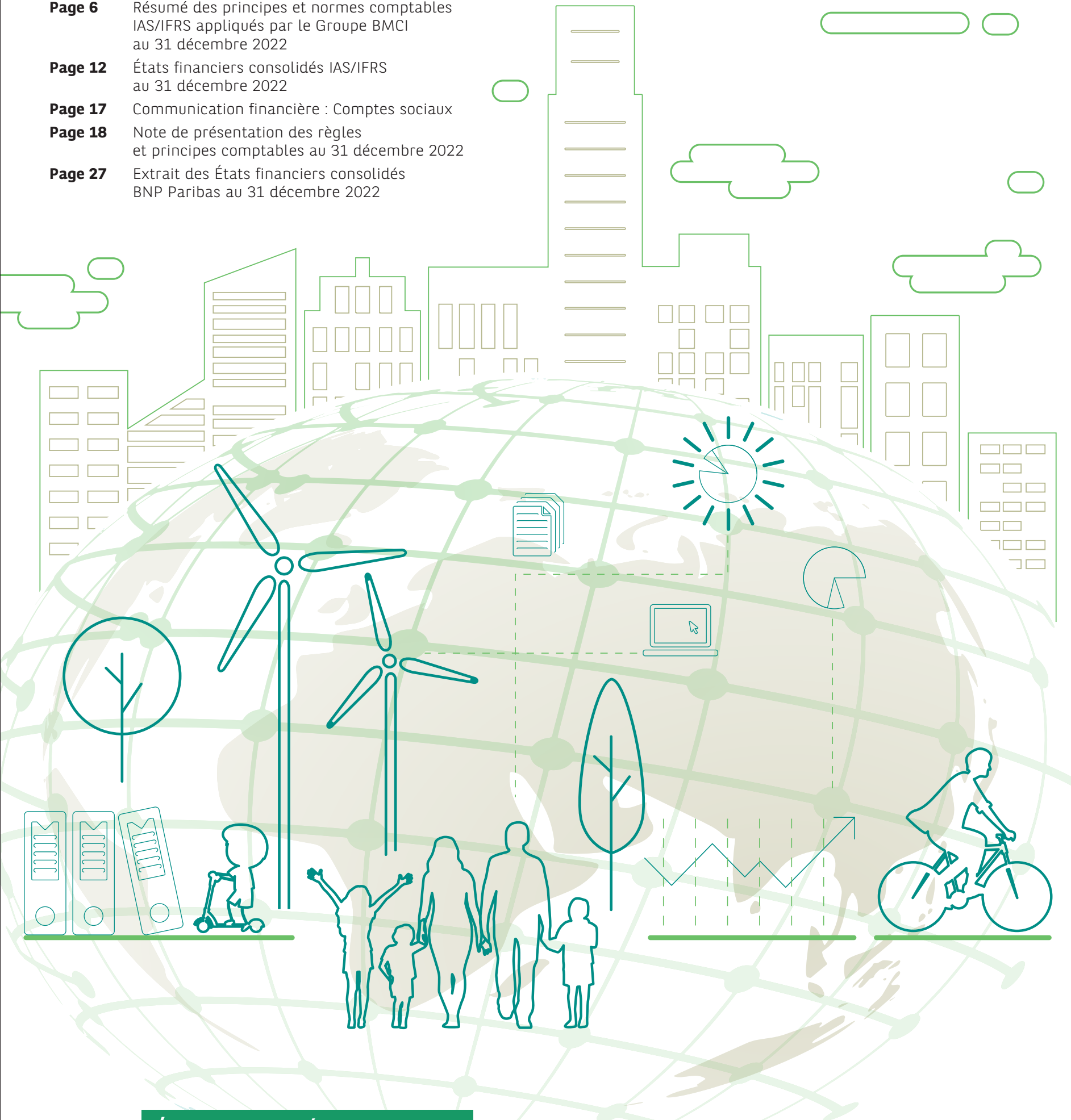


COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2022
Page 3	Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2022
Page 4	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
Page 6	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2022
Page 12	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2022
Page 17	Communication financière : Comptes sociaux
Page 18	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2022
Page 27	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2022

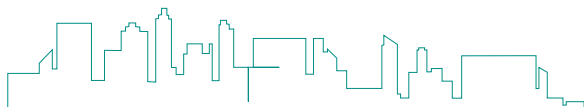


ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2022



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



Le Groupe BMCI affiche, à fin décembre 2022, un Produit Net Bancaire Consolidé de **3,05 milliards de dirhams**, soit une hausse de **0,3%** par rapport au 31 décembre 2021. Les Frais de Gestion Consolidés s'élevaient à **2,07 milliards de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'améliore à **68%**, soit une baisse de **213 pb** par rapport au 31 décembre 2021.

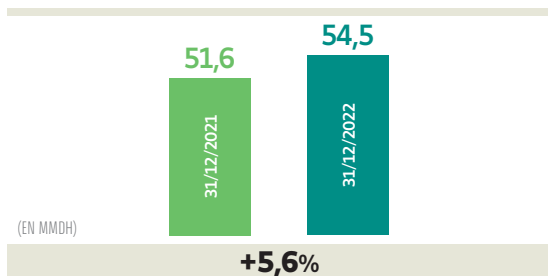
Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **562 millions de dirhams**, soit une baisse de **2,4%** par rapport au 31 décembre 2021.

Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **417 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **185 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	3,05 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	982 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	185 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	68%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	54,5 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ	13,16%
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ	125%

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

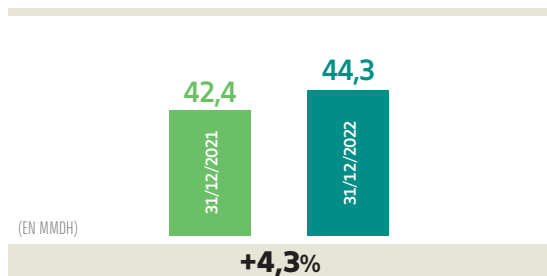
Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 54,5 milliards de dirhams à fin décembre 2022 contre 51,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2021, soit une hausse de 5,6%.



DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

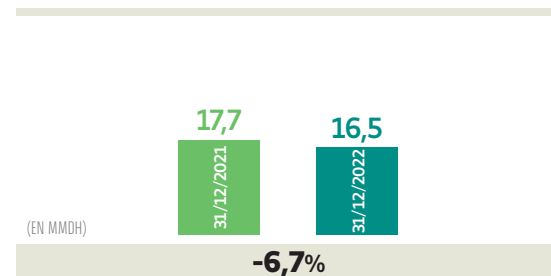
Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 4,3%, pour atteindre 44,3 milliards de dirhams à fin décembre 2022 contre 42,4 milliards de dirhams au 31 décembre 2021.

Les ressources non rémunérées représentent 76% à fin décembre 2022.



ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

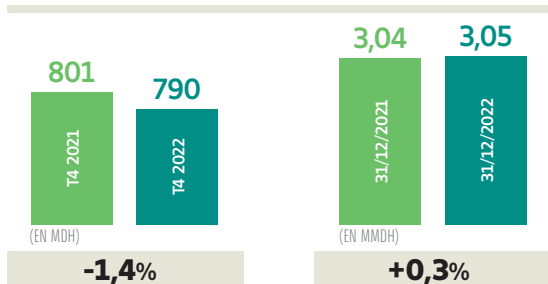
Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 16,5 milliards de dirhams à fin décembre 2022, soit une baisse de -6,7% par rapport au 31 décembre 2021.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,05 milliards de dirhams à fin décembre 2022 en hausse de 0,3% par rapport à fin décembre 2021, essentiellement du fait de la hausse de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché respectivement de +8,8% et +11,6% avec une baisse de -2% au niveau de la marge d'intérêts.

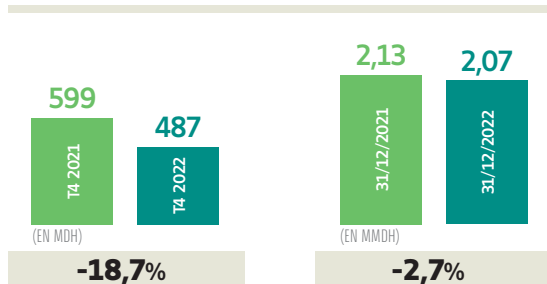
Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 2,9 milliards de dirhams, en hausse de 1,5% par rapport à fin décembre 2021.



FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin décembre 2022, les Frais de Gestion Consolidés s'élevaient à 2,07 milliards de dirhams, contre 2,13 milliards de dirhams à fin décembre 2021 soit une baisse de 2,7%.

Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'améliore à 68%, soit une baisse de 213 pb par rapport au 31 décembre 2021.

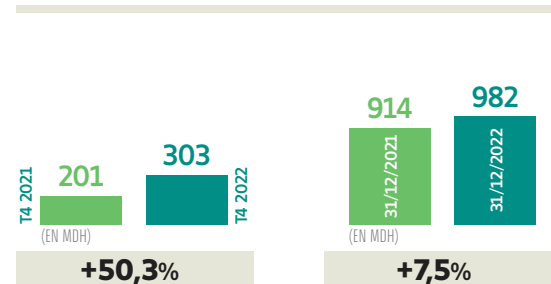


RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 982 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 7,5% par rapport à fin décembre 2021.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en baisse de 40,7% par rapport à fin décembre 2021.

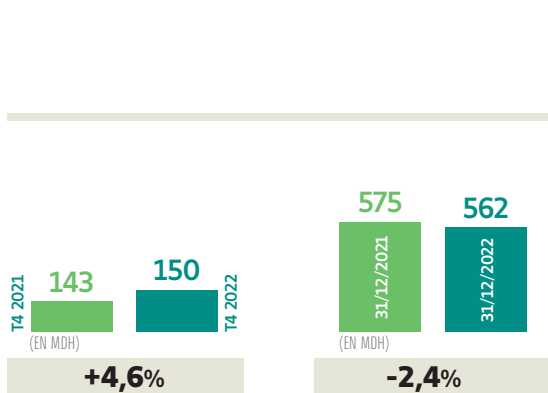
Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".



COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une baisse de 2,4% à fin décembre 2022 par rapport à fin décembre 2021.

Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,7%.

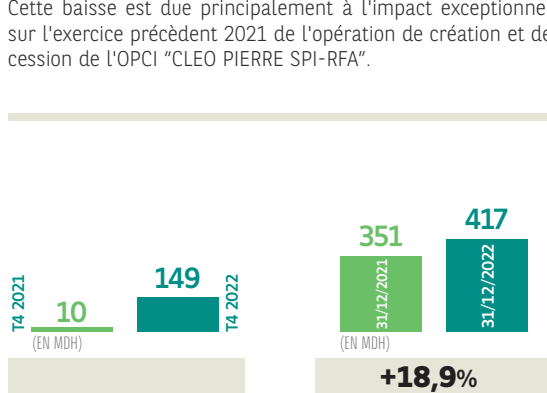


RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 417 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 18,9% par rapport à fin décembre 2021.

Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une baisse de 52,3% par rapport fin décembre 2021.

Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".

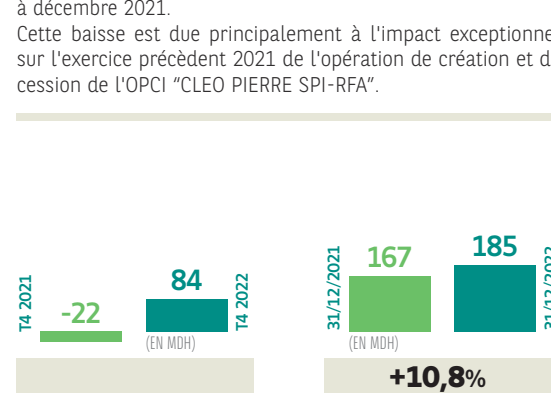


RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 185 millions de dirhams à fin décembre 2022, soit une hausse de 10,8% par rapport à fin décembre 2021.

Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 244 millions de dirhams, soit une baisse de 53,1% par rapport à décembre 2021.

Cette baisse est due principalement à l'impact exceptionnel sur l'exercice précédent 2021 de l'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA".



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de février 2023 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)**



FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

GOUVERNANCE

Nomination de Hicham SEFFA

Le Conseil de Surveillance de la BMCI s'est réuni le 31 août 2022 sous la présidence de Jaouad Hamri et a décidé de nommer Hicham Seffa Directeur Général et membre du Directoire de la banque à compter du 1^{er} novembre 2022. Depuis le 1^{er} mars 2023, Philippe Dumel, appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas, a cédé sa place à Hicham Seffa qui devient ainsi le nouveau Président du Directoire de la BMCI.

Le Conseil de Surveillance a également pris acte de la décision de Rachid Marrakchi, ancien Directeur Général, de faire valoir ses droits à la retraite dès le 31 décembre 2022.

Le Conseil de Surveillance a souhaité ses meilleurs vœux de succès à Hicham Seffa et a remercié très chaleureusement Rachid Marrakchi pour sa longue et fructueuse collaboration au sein de la BMCI, ainsi que Philippe Dumel pour la qualité du travail accompli durant son mandat. C'est sous leur impulsion que d'ambitieux projets stratégiques ont été lancés, visant à achever le remplacement du système d'information, accélérer la digitalisation et impulser un nouveau cycle de développement.

Nomination de François BENAROYA

Le Conseil de surveillance de la BMCI, qui s'est réuni le 22 février 2022, a décidé de coopter, en qualité de nouveau membre, François Benaroya, en remplacement de M. Benoit Cavelier, appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas.

François Benaroya exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de M. Benoit Cavelier, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

INNOVATION

Lancement de la première carte biométrique sur le marché marocain

Courant 2022, la BMCI a lancé sa nouvelle solution innovante de paiement, la carte Visa Biométrique, mettant ainsi pour la première fois au Maroc un nouveau mode de paiement plus rapide et sécurisé à la disposition de ses clients.

En effet, la carte Visa Biométrique est une carte de débit (paiement et retrait) national et international, adossée au compte en dirhams, et offre également une option de paiement en différé. Elle est dotée d'un capteur d'empreinte digitale intégré, permettant à son détenteur de pouvoir se passer de composer son code PIN lors des paiements sur les Terminaux de Paiement Electroniques. Il suffira de poser le doigt sur la carte au moment de la transaction. Cette nouvelle technologie de moyen de paiement biométrique a pu voir le jour aujourd'hui avec la carte Visa Infinite, et pourra par la suite être déployée sur d'autres gammes de cartes Visa.

Lancement de « Woop », le premier bracelet NFC

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses moyens de paiement et à l'écoute des tendances technologiques et besoins de ses clients, la BMCI a créé, en 2022, en partenariat avec visa, leader mondial des paiements numériques, un bracelet NFC qui répond pleinement à cette orientation. La BMCI a ainsi lancé le bracelet sans contact WOOP qui permet de régler ses achats au Maroc et à l'étranger, à hauteur des plafonds autorisés, via la fonctionnalité intégrée dite « Contactless » ou paiement(s) sans contact sur un terminal de paiement compatible avec cette fonctionnalité.

La BMCI muscle sa gamme de produits d'épargne

Désireuse de toujours optimiser les placements d'épargne de ses clients, la BMCI a renforcé au cours de l'année 2022, sa gamme Epargne en lançant deux nouveaux produits d'assurance multi-supports :

- « Patrimoine Optimis Multisupport » en partenariat avec Axa Assurance,
- « Allianz Selektissimo Kapital », en partenariat avec Allianz,

Ces contrats d'épargne offrent aux épargnants la liberté de diversifier leurs placements en épargne, en bénéficiant :

- d'une part, de la sécurité du fonds en dirhams où le capital est garanti avec un rendement à la fois compétitif et prudent ;
- et d'autre part, d'un fonds unité de compte (UC), adossé à des OPCVM (Actions, Obligations, Monétaires, Diversifiés), fonds performant et générant une meilleure rentabilité.

Lancement de la première édition du Think-Tank BMCI

En lien avec le projet de transformation de la BMCI qui met l'orientation client et l'expérience collaborateur au centre de nos priorités, a eu lieu en 2022 la création du THINK TANK dédié à la réflexion sur des thématiques relatives à l'amélioration du service client, de l'efficacité opérationnelle et de la culture d'entreprise.

Le projet se base sur une démarche participative appréciative incluant des ateliers de co-création animés en forum ouvert. Il vise à identifier des projets innovants et impactants relatifs à l'amélioration du service à la clientèle et à la banque de demain ; des projets devant être issus de thématiques exclusivement orientées client et touchant trois sujets prioritaires : Le service client, les processus, ou le pacte et la culture. Dans le cadre de l'édition 2022 de ce Think-Tank, cinq projets ont été identifiés en tant que projets innovants relatifs à l'amélioration du service à la clientèle et à la banque de demain.

ENGAGEMENT ET FINANCE DURABLE

Sustainable Finance Forum : La BMCI pour une finance responsable

La Finance durable étant un des piliers de la stratégie du Groupe BNP Paribas, la BMCI a organisé, le 15 Juin 2022 à Rabat, la première édition du Forum de la Finance Durable.

Cette édition a connu la participation de plusieurs acteurs économiques marocains, engagés dans les secteurs de la transition énergétique, la santé, l'entrepreneuriat féminin et à impact positif et l'inclusion financière, qui ont pu échanger sur leur vision d'une croissance durable et responsable à travers trois principaux panels : « Les financements ESG : Les attentes et les enjeux pour le Maroc », « Financer la santé, quels enjeux et quelles solutions ? » et « L'accompagnement de l'entrepreneuriat à impact positif : freins et opportunités, de l'incubation à l'émergence d'acteurs économiques du changement ».

Financement SLL : La BMCI pionnière

Signé fin 2022, le premier "Sustainable Linked Loan"(SLL) a été accordé par la BMCI à Equatorial Coca-Cola Bottling Company (ECCBC), principal producteur, embouteilleur et distributeur des produits Coca-Cola en Afrique du Nord et de l'Ouest, pour financer l'acquisition de la société Atlas Bottling Company (ABC). A travers le lancement de ce premier SLL, la BMCI, qui place la Finance Durable au cœur du modèle de croissance, réaffirme son ambition de se positionner en tant qu'acteur majeur du financement et de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de l'inclusion sociale. Pour cela, la Banque s'appuie sur 4 piliers : le développement des compétences ESG, le développement d'une offre de produits et services durables, la maîtrise des risques ESG ainsi que le monitoring et le reporting sur les sujets ESG.

La BMCI, acteur engagé pour l'art créatif

Depuis 2008, la Fondation BMCI s'est appliquée à évoluer dans le respect des engagements pris par la BMCI en tant que banque citoyenne depuis les années 90. Elle mène une politique forte de responsabilité sociale et s'engage dans un Maroc qui change, où la solidarité est une valeur essentielle. Elle accompagne la vie de projets dans plusieurs domaines, notamment de l'art, de la peinture et de la création. C'est dans ce sens que la Fondation BMCI a pu soutenir 3 expositions pendant l'année 2022 : Exposition de tableaux « L'Art au Féminin » avec la participation de plusieurs artistes marocains et étrangers et de la galerie « Art4You », l'exposition de photos « Casablanca vue d'en haut » réalisées par Adnane Zemmama avec la galerie « Art First » et l'exposition « Terra » réalisée également avec un groupe d'artistes sous le thème de l'écologie et la galerie « Arty Box ».

A travers sa Fondation, la BMCI réitère son soutien à des associations engagées

En 2022, la Fondation BMCI a continué à soutenir des associations marocaines porteuses de projets engagés. La BMCI ainsi soutenu l'Association Al Jisr pour son projet d'un nouveau bibliobus entièrement équipé en livres et matériels didactiques qui sillonnera plusieurs villes du Maroc pour le renforcement des activités de l'association pour le soutien scolaire et l'encouragement des jeunes à la lecture.

La Fondation BMCI a également prêté main forte à l'Association Jood pour l'acquisition d'un camion-fourgon afin d'assurer les aspects logistiques liés aux activités de Jood. Ce nouveau véhicule viendra palier aux besoins coûteux de transport de denrées pour le ravitaillement alimentaire des sans-abris vers les différentes antennes de Jood à Casablanca, Rabat, Marrakech, El Jadida et Tanger.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 juin 2022 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets Deloitte Audit et PwC Maroc, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice écoulé. L'assemblée Générale a également ratifié la cooptation par le Conseil de Surveillance de la BMCI de M. François Benaroya, en qualité de membre du conseil, et ce pour la durée restante du mandat de M. Benoît Cavalier, démissionnaire, dont le mandat expirera à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Dans le même sens, lors de sa réunion tenue le 16 décembre 2022, le Conseil de Surveillance a pris acte de la désignation M. Abdelmajid Fassi Fihri en tant que nouveau représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations, en remplacement de M. Didier Mahout, à compter du 1er janvier 2023. Il siègera également au niveau du comité des risques du Conseil de Surveillance. Le Conseil a également coopté M. Gilbert Coulombel, pour la durée restante du mandat de M. Alain Fonteneau, ayant démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance à compter du 31 décembre 2022. M. Coulombel sera également membre du Comité d'Audit.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses Comités Spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président - État-major comité direct mandataire social au sein de BNP Paribas	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant - Président du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant - Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. François BENAROYA	Membre	22 février-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16 déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCHAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas - Président du CNRG	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc, Représentée par Mme. Meryem Chami depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Abdelmajid Fassi-Fihri, depuis le 18 novembre 2022	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 Décembre 2022.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

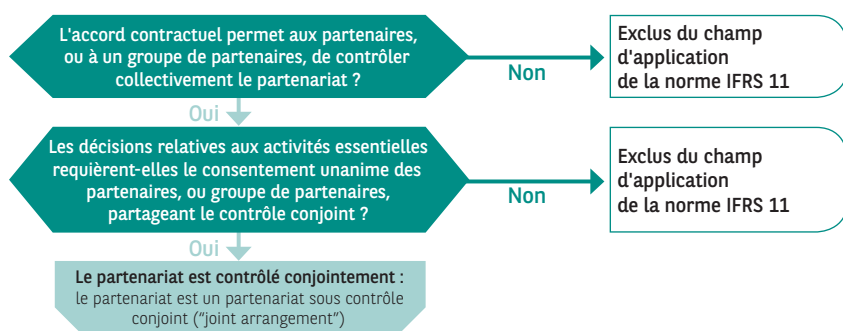
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 Décembre 2022 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Etablissement de paiement	IG	76,2%	76,2%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	73,9%	73,9%

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

➤ Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)

➤ Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

➤ Comptabilisation :

- Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

➤ « FVOCID » pour les instruments de dette

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)

- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

➤ « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)

- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

➤ Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories

➤ Comptabilisation :

- Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
- Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

➤ Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »

- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »

- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

➤ Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).

➤ Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.

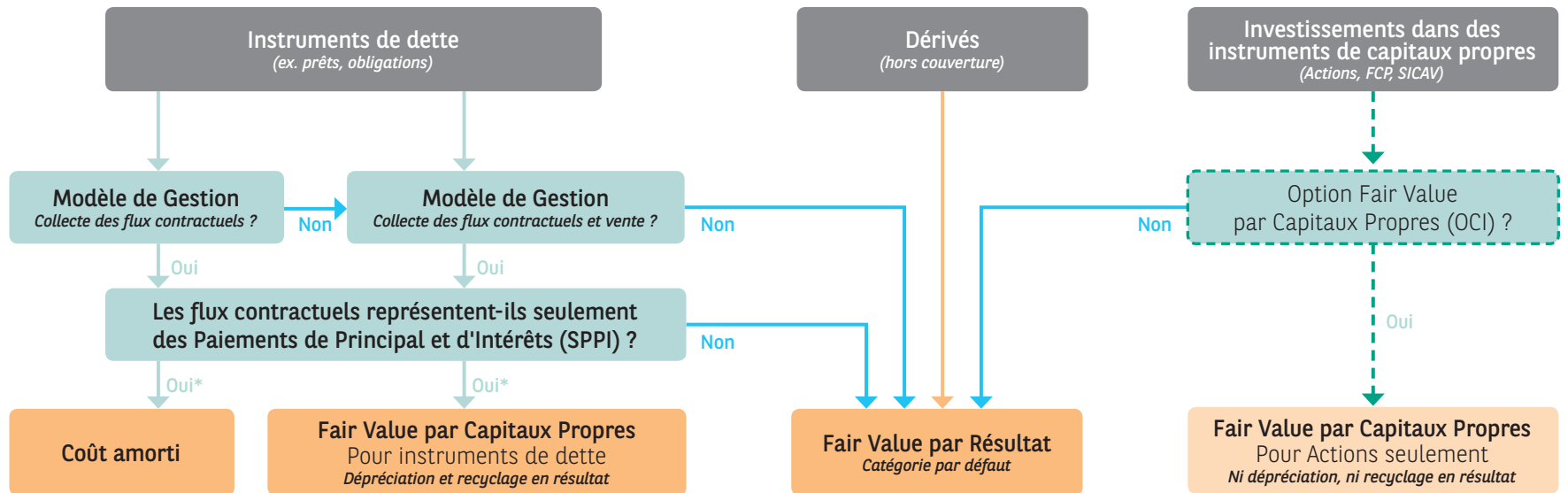
➤ Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

➤ À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date

➤ Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
 - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
 - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

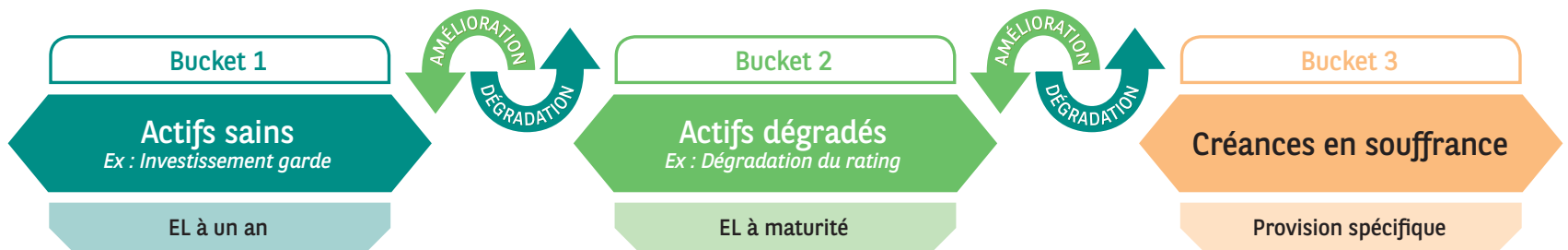
Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues
Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2022, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille.

L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et à appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin décembre 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplique par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplique par modèle.

2-CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
 - D'autres normes s'appliquent à la composante non locative
- Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.
- Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :
- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
 - Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

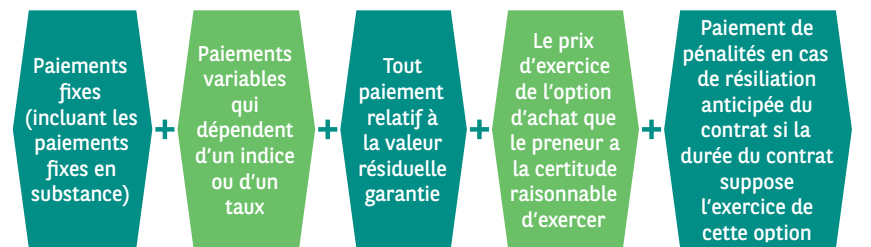
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.



Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant. L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
 - démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
- L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
 - Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
 - Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.
- Au 31 décembre 2022, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2022, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'observation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
 - Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :
 - Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
 - Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
 - Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
 - Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).
- Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.



La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEAR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité

- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

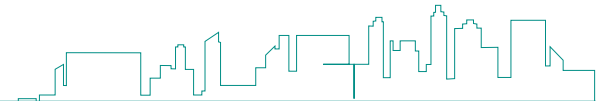
Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.

L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	776 704	1 582 393
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 821 550	1 400 473
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 524 395	1 094 044
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	297 155	306 429
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 600 560	3 896 112
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 600 560	3 896 112
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	5 791 517	4 002 675
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 905 445	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	54 487 657	51 574 143
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	56 686	201 756
Actifs d'impôt différé	317 750	357 383
Comptes de régularisation et autres actifs	1 150 367	1 135 560
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	16 744	12 132
Immubles de placement	25 819	27 569
Immobilisations corporelles	1 175 962	1 266 200
Immobilisations incorporelles	540 184	532 157
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	70 754 665	67 610 751

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et produits assimilés	3 072 737	2 996 661
Intérêts et charges assimilés	780 340	658 537
MARGE D'INTÉRÊT	2 292 397	2 338 124
Commissions perçues	549 877	520 358
Commissions servies	61 666	71 633
MARGE SUR COMMISSIONS	488 211	448 725
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	393 997	337 678
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	393 652	352 531
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	345	-14 853
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-13 322	3 413
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-13 322	3 413
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	43 460	86 497
Charges des autres activités	150 513	170 569
PRODUIT NET BANCAIRE	3 054 229	3 043 867
Charges générales d'exploitation	1 837 339	1 884 932
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	234 983	245 120
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	981 907	913 815
COÛT DU RISQUE	561 587	575 334
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	420 321	338 481
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6 527	240
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-9 543	12 260
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	417 305	350 981
Impôts sur les bénéfices	232 417	184 182
RÉSULTAT NET	184 888	166 798
Résultat hors groupe	-43 727	-27 311
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	228 615	194 109
Résultat par action (en dirham)	17	15
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT NET	184 888	166 798
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-92 043	-23 649
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	34 056	8 750
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-1 843	13 296
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	651	-4 911
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-59 179	-6 513
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	125 708	160 285
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	169 436	187 596
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-43 727	-27 311

BILAN PASSIF IFRS

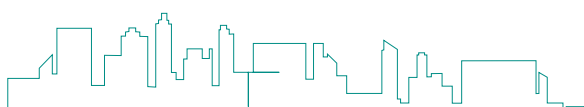
	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 876	11 790
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2 876	11 790
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 998 061	5 152 651
Dettes envers la clientèle	44 269 129	42 425 175
Titres de créance émis	5 962 623	5 971 770
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	31 150	31 083
Passifs d'impôt différé	244 123	217 601
Comptes de régularisation et autres passifs	3 697 001	3 529 424
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	761 516	754 897
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 509 885	2 261 804
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	552 322	487 487
➤ Part du groupe	485 026	444 942
➤ Part des minoritaires	67 297	42 545
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	-791	58 388
Résultat net de l'exercice	184 888	166 798
➤ Part du groupe	228 615	194 109
➤ Part des minoritaires	-43 727	-27 311
TOTAL PASSIF IFRS	70 754 665	67 610 751
CAPITAUX PROPRES	7 278 300	7 254 555
➤ Part du groupe	7 254 731	7 239 321
➤ Part des intérêts minoritaires	23 569	15 234

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	417 305	350 981
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	234 983	245 120
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	592 045	588 664
+/- Dotations nettes aux provisions	6 619	163 477
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	6 527	240
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	81 205	-29 276
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	921 379	968 225
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	921 379	968 225
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 080 093	-358 282
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 603 850	-3 496 050
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 026 364	2 112 508
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	152 770	427 755
- Impôts versés	13 632	-484 248
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 616 280	-1 798 317
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	3 954 964	-479 111
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-11 139	1 323
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 327
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-152 772	-72 286
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-162 161	-69 636
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-132 793	-571 009
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-751 919	-315
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-884 712	-571 324
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	2 908 091	-1 120 071
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 908 091	-1 120 071
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-1 851 012	-730 941
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 433 405	-1 902 866
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	1 057 079	-1 851 012
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	776 704	1 582 393
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	280 375	-3 433 405
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	2 908 091	-1 120 071

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Impôts courants	56 686	201 756
Impôts différés	317 750	357 383
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	374 435	559 139
Impôts courants	31 150	31 083
Impôts différés	244 123	217 601
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	275 273	248 684
Charge d'impôts courants	131 585	191 665
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	100 852	-7 483
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	232 417	184 182
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	184 888	166 798
Charges d'impôt sur les bénéfices	232 417	184 182
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	55,7%	52,5%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	18,7%	15,5%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	55,7%	52,5%


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-571 009	-	-571 009	275	-570 734
Autres	-	-	-	283	-	283	12 250	12 533
RÉSULTAT AU 31 DÉC 2021	-	-	-	194 109	-	194 109	-27 311	166 798
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-6 513	-6 513	-	-6 513
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	836	-	836	-	836
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	836	-6 513	-5 677	-	-5 677
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2021	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2021 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-132 793	-	-132 793	-5 143	-137 936
Autres	-	-	-	-23 839	-	-23 839	57 206	33 367
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2022	-	-	-	228 615	-	228 615	-43 727	184 888
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-59 179	-59 179	-	-59 179
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	2 606	-	2 606	-	2 606
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	2 606	-59 179	-56 573	-	-56 573
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2022	1 327 928	5 213 953	-	713 641	-791	7 254 731	23 569	7 278 300

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	2 600 560	3 896 112
Effets publics et valeurs assimilés	2 600 560	3 896 112
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
➤ Titres cotés	-	-
➤ Titres non cotés	-	-
Titres de participations non consolidés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	2 600 560	3 896 112

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 554 782	1 017	-	3 829 170	91 812	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Créances rattachées	45 778	-	-	66 942	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	2 600 560	1 017	2 286	3 896 112	91 812	2 286
Total gains et pertes latents	-	1 017	2 286	-	91 812	2 286
Impôts différés	-	376	686	-	33 970	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	641	1 600	-	57 842	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	641	1 600	-	57 842	1 600

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Valeur brute	46 076	-	-	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	18 507	-	-	-	-	1 750	20 257
VALEUR NETTE AU BILAN	27 569	-	-	-	-	-1 750	25 819

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 215 172	294 081	921 091	1 227 625	223 501	1 004 124
Equip. Mobilier, installation	702 031	560 784	141 247	684 386	540 815	143 571
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	654 926	541 302	113 624	652 997	534 492	118 505
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 572 129	1 396 167	1 175 962	2 565 008	1 298 808	1 266 200
Logiciels informatiques acquis	1 029 381	588 877	440 504	971 640	550 130	421 510
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	99 680	-	99 680	110 647	-	110 647
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 129 061	588 877	540 184	1 082 287	550 130	532 157

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2021	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2022
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 905 445	1 534 478
Comptes et prêts	1 162 590	137 746
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	738 949	1 291 354
TOTAL EN PRINCIPAL	1 901 539	1 429 101
Créances rattachées	5 486	111 035
Provisions	1 580	5 659
Valeur nette	1 905 445	1 534 477
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 760 544	3 415 456
Comptes à vue	79 885	141 698
Comptes et avances à terme	3 675 994	3 268 992
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	4 665	4 766

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	6 998 061	5 152 651
Comptes et emprunts	5 989 045	4 928 494
Valeurs données en pension	1 000 926	193 373
TOTAL EN PRINCIPAL	6 989 971	5 121 867
Dettes rattachées	8 090	30 784
VALEUR AU BILAN	6 998 061	5 152 651
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 788 895	3 479 040
Comptes ordinaires créditeurs	52 385	142 672
Comptes et avances à terme	3 731 845	3 331 602
Dettes rattachées	4 665	4 766

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH					
	Solde au 31/12/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2022
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	233 708	33 738	-	-	-	267 446
Provision pour engagements sociaux	127 188	220	13 439	-	1 843	115 812
Provision pour litige et garanties de passif	80 199	17 574	-	-	-	97 773
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	313 802	135 756	154 427	-	-14 646	280 485
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	754 897	187 288	167 866	-	-12 803	761 516

MARGE D'INTÉRÊT

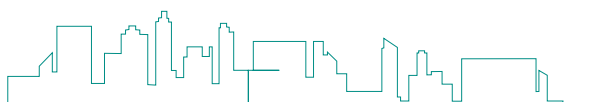
	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 770 539	466 647	2 303 892	2 714 642	421 799	2 292 843
Comptes et prêts / emprunts	2 296 071	192 159	2 103 912	2 246 223	172 070	2 074 154
Opérations de pensions	6 366	4 093	2 273	3 883	7 385	-3 502
Opérations de location-financement	468 102	270 395	197 707	464 535	242 344	222 191
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	71 350	101 011	-29 661	45 049	31 829	13 220
Comptes et prêts / emprunts	71 350	95 047	-23 697	45 049	20 436	24 613
Opérations de pensions	-	5 964	-5 964	-	11 393	-11 393
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	212 683	-212 683	-	204 909	-204 909
TITRES DE DETTES	230 848	-	230 848	236 971	-	236 971
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 072 737	780 340	2 292 397	2 996 661	658 537	2 338 124

COMMISSIONS NETTES

	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	116 215	43 620	72 595	94 749	48 701	46 048
☑ Avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
☑ Avec la clientèle	96 322	43 286	53 036	69 078	41 404	27 674
☑ Sur titres	18 087	334	17 753	22 071	7 297	14 774
☑ De change	1 806	-	1 806	3 600	-	3 600
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	433 662	18 046	415 616	425 610	22 932	402 678
Produits nets de gestion d'OPCVM	28 193	10	28 183	32 379	194	32 185
Produits nets sur moyen de paiement	161 383	-	161 383	96 040	-	96 040
Assurance	77 515	-	77 515	90 958	-	90 958
Autres	166 571	18 036	148 535	206 233	22 738	183 495
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	549 877	61 666	488 211	520 358	71 633	448 725

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2022

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	63 599 588	4 523 143	2 377 397	35 656	218 880	70 754 665
Dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 795 337	-	-	18 214	8 000	1 821 550
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 561 316	-	-	9 082	30 163	2 600 560
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 863 943	129	40 062	1 137	174	1 905 445
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	47 754 767	4 417 672	2 299 410	3 011	12 797	54 487 657
Immobilisations corporelles	1 095 824	147	6 730	65	73 196	1 175 962
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 075 678	-	920 296	-	2 087	6 998 061
Dettes envers la clientèle	43 040 341	35 692	1 193 096	-	-	44 269 129
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	1 509 885	-	-	-	-	1 509 885
Capitaux propres	7 315 172	132 688	16 071	13 080	-198 711	7 278 300



RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2022						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	2 600 656			96		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	2 600 656			96		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	52 232 113	8 940 431	8 666 410	342 772	844 751	6 466 812
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 907 024			1 580		
Prêts et créances sur la clientèle	44 533 172	8 940 431	8 666 410	340 793	844 751	6 466 812
Titres de dettes	5 791 917			400		
TOTAL ACTIF	54 832 769	8 940 431	8 666 410	342 868	844 751	6 466 812
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 266 058	3 247 435	642 935	32 224	63 458	171 764
TOTAL	68 098 827	12 187 865	9 309 345	375 093	908 208	6 638 576
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2021						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	3 896 310			198		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	3 896 310			198		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	45 504 005	10 639 924	8 406 091	310 972	925 488	6 202 265
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 540 137			5 859		
Prêts et créances sur la clientèle	39 959 935	10 639 924	8 406 091	304 055	925 488	6 202 265
Titres de dettes	4 003 933			1 258		
TOTAL ACTIF	49 400 315	10 639 924	8 406 091	311 170	925 488	6 202 265
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 064 899	4 638 672	652 458	37 180	91 820	104 708
TOTAL	62 465 214	15 278 596	9 058 550	348 350	1 017 308	6 306 973

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	82 357	148 616
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	-26 743	157 761
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	102	41
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-31 801	124 592
Engagements par signature	4 956	33 129
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	109 100	-9 146
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	80 737	38 103
Engagements par signature	28 363	-47 248
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-331 725	-556 421
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-264 669	-474 775
Engagements par signature	-67 056	-81 646
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-172 209	-34 712
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-421 577	-442 517
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-151 095	-140 469
Récupérations sur prêts et créances	11 085	7 652
Comptabilisés au coût amorti	11 085	7 652
Comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-561 587	-575 334

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2022

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 220 346	134 927	27 797		-13 373	-77 300	2 292 397
MARGE SUR COMMISSIONS	433 367	-225	11 988	18 518	47 336	-22 773	488 211
PRODUIT NET BANCAIRE	2 834 800	139 470	37 174	18 577	45 875	-21 668	3 054 229
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 748 462	43 485	7 828	15 376	59 919	-37 731	1 837 339
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	409 099	95 342	37 274	5 029	-151 187	24 763	420 321
RÉSULTAT NET	283 263	38 691	21 226	3 867	-164 303	2 145	184 888
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	283 277	37 221	21 226	3 867	-119 121	2 145	228 615

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2022		31/12/2021	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 479 866		1 087 130	
Titres cotés				
Titres non cotés	1 479 866		1 087 130	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	297 155	-	306 429
Titres cotés				
Titres non cotés		297 155		306 429
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	44 529		6 914	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 524 395	297 155	1 094 044	306 429

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	2 876	11 790
JUSTE VALEUR AU BILAN	2 876	11 790

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2022

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
	ACTIF	
PRÊTS, AVANCES ET TITRES		
Comptes ordinaires	31 971	3 816 567
Prêts	31 971	80 057
Titres		3 736 510
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		21 826
TOTAL	31 971	3 838 393
PASSIF		
DÉPÔTS	-934 700	80 057
Comptes ordinaires		80 057
Autres emprunts	-934 700	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	-1 629	3 758 336
TOTAL	-936 329	3 838 393
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		2 180 658
Engagements reçus		2 180 658

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2022

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		121 437
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	24 536	121 219
COMMISSIONS (PRODUITS)		32 664
COMMISSIONS (CHARGES)		9 890
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	2 279	31 913
LOYERS REÇUS	2 581	10 003

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
Titres de créances négociables	5 962 623	5 971 770
Emprunts obligataires	5 962 623	5 971 770
DETTES SUBORDONNÉES	1 509 885	2 261 804
Emprunt subordonnés		
À durée déterminée	1 509 885	2 261 804
À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
TOTAL	7 472 508	8 233 574

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

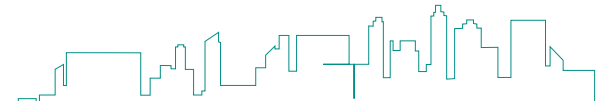
En milliers de DH

	31/12/2022		31/12/2021		Valeur nette comptable
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	
États	5 789 445	-249	5 789 196	-200	3 994 781
Autres administrations publiques					
Établissements de crédit	2 472	-151	2 321	-1 059	7 893
Autres					
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	5 791 917	-400	5 791 517	-1 258	4 002 675

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières					
Arval Maroc		17 223	1 172 897	340 782	6 527
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		17 223	1 172 897	340 782	6 527



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT				En milliers de DH	
	31/12/2021	Augmentations / Diminutions	Autres	31/12/2022	
IMMOBILIER					
Valeur brute (bail commercial)	546 611	27 829		574 441	
Amortissements et dépréciations (-)	124 431	69 744		194 175	
TOTAL IMMOBILIER	422 180	-41 915		380 265	
MOBILIER					
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-		45 971	
Valeur brute (Automobiles LLD)	12 062	-1 735		10 327	
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	37 612	8 360		45 971	
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	12 061	-5 950		6 111	
TOTAL MOBILIER	8 360	-4 144		4 215	
TOTAL DROITS D'UTILISATION	430 540	-46 059		384 481	
Impôt différé actif (IDA)	162 822		-16 017	146 805	
SOUS TOTAL	593 362	-46 059	-16 017	531 286	

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION						En milliers de DH	
	31/12/2021	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2022		
PASSIF DE LOCATION							
Dettes de location - (Bail Commercial)	423 192	12 351	53 644	-96 632	392 554		
Dettes de location - (Matériel Informatique)	16 866	-		-16 866	0		
Dettes de location - (Automobiles LLD)	0			4 216	4 216		
TOTAL DROITS D'UTILISATION	440 059	12 351	53 644		396 771		
Impôt différés Passif (IDP)	159 300			-17 042	142 258		
Capitaux propres	-5 844				-5 997		
Résultat	-153			-1 746	-1 746		
SOUS TOTAL	593 362	12 351	53 644	-18 788	531 286		

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION			
	31/12/2022	31/12/2021	
Capital en(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600	
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286	
Résultat Part Groupe (KDH)	228 615	194 109	
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	17	15	

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI				En milliers de DH	
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)		
AU 1^{ER} JANVIER 2022	-310 972	-925 488	-6 202 285		
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	-31 801	80 737	-264 547		
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-94 950	-163 137	-1 988		
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	78 307	178 232	0		
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	-15 158	65 643	-262 559		
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	15 351	-179 246	-		
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-35 088	240 904	-		
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	1 889	71 320	-193 023		
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-561	-7 325	39 205		
Utilisations de dépréciations			151 095		
AUTRES DOTATIONS/REPRISES SANS CHANGEMENT DE STRATE	3 252	-60 010	-259 835		
AU 31 DÉCEMBRE 2022	-342 772	-844 751	-6 466 812		

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION				En milliers de DH	
Par type de risque 31/12/2022	Valeur comptable		Montant notionnel		
	Actifs	Passifs			
Capitaux propres					
Change	28 670				
Crédit					
Matières premières					
TOTAL	28 670				

ENGAGEMENTS DE GARANTIE				En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS					
➤ D'ordre des Établissements de crédit	3 174 272	3 346 844			
➤ D'ordre de la clientèle	5 919 881	6 291 739			
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions					
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	5 567 625	4 320 275			
➤ Des Établissements de crédit	3 838 307	2 811 229			
➤ De l'état et d'autres organismes de garantie	1 684 275	1 496 297			
➤ D'autres organismes de garantie	45 043	12 749			

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS				En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS					
➤ Aux Établissements de crédit	7 419 340	8 064 988			
➤ À la clientèle	97 150	50 000			
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle	7 322 190	8 014 988			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS					
➤ Des Établissements de crédit					
➤ De la clientèle					

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca

PwC
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

GROUPE BMCI

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.278.300 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 184.888.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 31 décembre 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 30 mars 2023

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
Tél: +212 (0) 5 22 23 23 47 34
Fax: +212 (0) 5 22 23 23 47 34
Site: www.deloitte.ma

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc

Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 23 23 88 70
Rég. 09167 / TP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1.1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

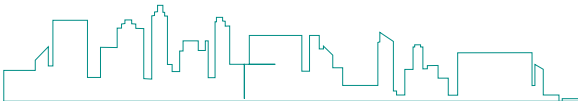
Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.


AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	176 944
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	786 955
AUTRES CHARGES BANCAIRES	610 011
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	337 663
Dont plus-values de cession sur BDT	2 595
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	12 534
Dont produits sur opérations de change	430 485
Dont Divers autres Produits bancaires	3 679
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	334 013
Dont moins-values de cession sur titres	14 319
Dont charges sur moyens de paiement	39 658
Dont autres charges sur prestations de service	18 368
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	186
Dont pertes sur opérations de change	94 390
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	81 724
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	14 668
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	12 485
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 754
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	19 311
Commentaires	
PRODUITS	
☑ Dont produits sur valeurs et emplois divers	70
☑ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	369
☑ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	404
☑ Dont produits accessoires	911
☑ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	911
CHARGES	
☑ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	986
☑ Dont moins-values de cession sur immobilisations	18 325
AUTRES CHARGES	
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 274 665
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	587 666
Dont pertes sur créances irrécouvrables	199 866
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	191 665
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	89 516
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	205 953
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
AUTRES PRODUITS	
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	768 949
Commentaires	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	444 361
dont récupérations sur créances amorties	11 133
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	53
dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	313 401
dont reprise de provisions réglementées	-
dont reprise des autres provisions	-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	
PRODUITS NON COURANTS	3 887
CHARGES NON COURANTES	158 752

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	
PRODUITS	781 471
Gains sur les titres de transaction	337 663
Plus-value de cession sur titres de placement	2 595
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	12 534
Gains sur les opérations de change	428 679
CHARGES	457 576
Pertes sur les titres de transaction	334 013
Moins-value de cession sur titres de placement	14 319
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	14 668
Pertes sur les produits dérivés	186
Pertes sur opérations de change	94 390
RÉSULTAT	323 894

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

	MONTANT
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	443 488
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	10 535
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	100 400
Résultat courant théoriquement imposable (-)	353 623
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	130 841
Résultat courant après impôts (-)	312 648
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	678 605	397 358	11 490 191	17 942 039	30 508 193	30 926 178
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	6 261 580	6 261 580	6 814 362
DÉPÔTS À TERME	665 000	545 149	1 510 540	1 673 926	4 394 615	1 811 766
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	2113	283 345	1 198 045	399 046	1 882 549	2 054 133
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	918	6 622	13 536	21 075	10 707
TOTAL	1 345 718	1 226 770	14 205 398	26 290 127	43 068 012	41 617 145

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

	MONTANT
CHARGES	
CHARGES DE PERSONNEL	859 714
Commentaires	
Dont salaires et appointements	487 239
Dont primes et gratifications	113 154
Dont charges d'assurances sociales	144 688
Dont charges de retraite	10 606
Dont charges de formation	20 112
Dont autres charges de personnel	83 915
CHARGES	
IMPÔTS ET TAXES	39 839
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'équité	-
Patente	21 108
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	163
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	18 568
CHARGES	
CHARGES EXTERNES	841 681
Commentaires	
Dont loyers de crédit-bail et de location	182 010
Dont frais d'entretien et de réparation	326 488
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	38 396
Prime d'assurance	4 032
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	18 094
Dont transports et déplacements	43 564
Mission et réception	6 800
Dont publicité et publication	36 394
Frais postaux et télécommunications	86 707
Frais de recherche et de documentation	95
Frais de conseils et d'assemblée	136
Dons et cotisations	2 639
Fournitures de bureau et imprimés	3 092
Dont autres charges externes	93 235
CHARGES	
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	54 085
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	54 085
CHARGES	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	172 574
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0	0	132 793
Autres réserves	2 266 714	0	0	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	-	-	2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929	-	-	1 327 929
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	384 618	388 468	0	773 086
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	521 260	-	-	244 340
TOTAL	7 418 260	388 468	0	7 529 808

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 147 944	9 727 445	28	1 446	10 876 864	9 774 506
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	9 706 381	0	0	9 706 381	8 716 466
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	1 147 944	-	-	-	1 147 944	1 014 984
Certificats de sukuk	0	21 064	-	-	21 064	41 581
Titres de propriété	0	-	28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 147 944	9 727 445	28	1 446	10 876 864	9 774 506

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	749 998	113 121	11 739 776	146 074	12 748 969	9 914 323
Comptes à vue débiteurs	49 998	113 121	3 002 964	135 830	3 301 913	2 426 579
Créances commerciales sur le Maroc	0	-	1 870 281	58	1 870 339	1 693 123
Crédits à l'exportation	-	-	185 799	-	185 799	143 198
Autres crédits de trésorerie	700 000	-	6 680 732	10 186	7 390 918	5 651 424
Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	-	5 295 089	5 295 089	4 997 270
Crédits à la consommation	-	-	-	5 291 044	5 291 044	4 994 993
Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	4 044	4 044	2 277
Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	521 500	-	6 778 871	97 037	7 397 408	6 996 381
Crédits à l'équipement	521 500	-	6 778 871	96 127	7 396 498	6 995 083
Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	910	910	1 298
Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	-	2 082 631	14 173 080	16 255 711	15 941 662
Crédits immobiliers	-	-	2 082 631	13 767 696	15 850 327	15 609 075
Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	405 384	405 384	332 587
Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	1 485 536	1 614	-	1 487 150	2 167 265
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 293 595	-	1 629 127	-	2 922 722	3 037 199
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	258	63	89 857	69 042	159 219	149 095
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	488 620	707 934	1 196 555	1 212 466
Créances pré-douteuses	-	-	3 520	151 230	154 749	179 835
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	-	-	228 560	228 560	334 172
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances compromises	-	-	-	256 541	256 541	698 458
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 565 351	1 598 720	22 810 496	20 488 256	47 462 822	44 415 660

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	224 884	10 919	75 319	-	296 903	608 025	1 077 129
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	770 000	430 000	-	20 895	1 220 895	460 000
Au jour le jour	-	770 000	-	-	-	770 000	100 000
À terme	-	-	430 000	-	20 895	450 895	360 000
PRÊTS FINANCIERS	-	300 000	3 582 891	-	-	3 882 891	3 875 864
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	91 540	-	-	-	91 540	307 602
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	5 116	4 974	-	-	10 090	111 053
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	224 884	1 177 575	4 093 184	317 798	5 813 441	5 831 649	

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	1 000 926	3 264	45 053	-	100 566	148 883	365 696
VALEURS DONNÉES EN PENSION	-	-	0	-	-	0	193 373
Au jour le jour	-	-	0	-	-	0	93 070
À terme	1 000 926	-	0	-	-	1 000 926	100 303
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	69 000	-	769 429	-	3 319 819	4 158 248	2 173 675
Au jour le jour	-	-	-	-	44 637	44 637	1 571 687
À terme	69 000	-	769 429	-	3 275 182	4 113 611	601 988
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	6 649	-	-	6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	0	0	-	-	0	0
Mourabaha	-	0	0	-	-	0	0
Salam	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES DETTES	-	757 272	2 381	-	16	759 669	597 511
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	-	7 123	-	-	7 123	30 569
TOTAL	1 069 926	760 537	830 635	3 420 401	6 081 498	3 367 473	

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES						
TITRES DE TRANSACTION	1 479 867	1 479 867	1 475 900	-	0	0
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 479 867	1 479 867	1 475 900	-	0	0
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	0	0
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2 758 739	2 744 074	2 739 239	9 081	14 666	14 666
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 532 700	2 518 034	2 508 800	9 081	14 666	14 666
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	203 501	203 501	207 900	-	0	0
Certificats de sukuk	21 064	21 064	21 064	-	-	-
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475	-	0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	6 654 218	6 652 923	6 547 899	-	1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 709 774	5 708 480	5 620 188	-	1 294	1 294
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	944 443	944 443	927 711	-	0	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10 892 824	10 876 864	10 763 038	9 081	15 960	15 960

Non inclus les intérêts courus à recevoir.

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	46 816 205		
Autres valeurs et sûretés réelles	64 100 945		
TOTAL	110 917 150		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	579 200	BDT donnés en garantie CDG	579 200
TOTAL	579 200		579 200

PROVISIONS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 660 798	793 996	444 657	10 601	6 020 737
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 600 635	580 014	444 092	435	5 736 991
Titres de placement	1 537	14 666	243	-	15 960
Titres de participation et emplois assimilés	52 701	191 665	53	-	244 313
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	5 520	7 652	269	-	12 903
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-	-
Autres actifs	406	-	-	10 166	10 572
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	731 902	295 469	313 401	-14 646	699 324
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	99 795	89 516	-	-	189 311
provisions pour risques de change	24	-	-	-	24
provisions pour pertes sur marchés à terme	11 790	-	8 914	-	2 876
provisions pour risques généraux et charges	620 293	205 953	304 487	-14 646	507 113
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	6 392 700	1 089 465	758 059	-4 045	6 720 061

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

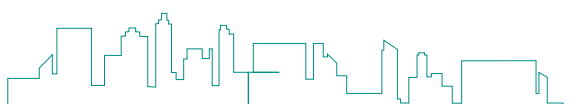
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 046 899	136 372	8 190	1 175 080	518 059	71 669	27	589 701	585 379
Droit au bail	110 669	-	8 164	102 505	2 667	-	-	2 667	99 838
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	0	-	-	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	936 230	136 372	27	1 072 575	515 391	71 669	27	587 034	485 541
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500 234	90 921	53 109	2 538 046	1 553 321	100 554	20 252	1 633 623	904 423
Immeubles d'exploitation	1 119 485	3 211	17 166	1 105 530	526 142	39 910	7 360	558 693	546 838
↳ Terrain d'exploitation	22 099	-	-	22 099	-	-	-	-	22 099
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 076 538	3 211	17 166	1 062 583	512 266	39 059	7 360	543 965	518 618
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849	-	-	20 849	13 876	852	0	14 728	6 121
Mobilier et matériel d'exploitation	659 063	35 525	6 008	688 579	518 602	36 454	5 890	549 167	139 413
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	181 369	2 562	5 626	178 305	157 987	5 961	5 512	158 435	19 870
↳ Matériel de bureau d'exploitation	50 990	1 725	347	52 368	49 544	875	346	50 073	2 295
↳ Matériel informatique	426 649	31 238	36	457 852	311 018	29 618	32	340 604	117 248
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	-	-	54	0
↳ Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles l'exploitation	596 895	23 639	8 259	612 275	486 899	22 208	7 002	502 104	110 171
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	0	0	50 442	21 677	1 982	0	23 659	26 783
↳ Terrains hors exploitation	0	-	-	0	-	-	-	-	-
↳ Immeubles hors exploitation	46 075	-	-	46 075	18 506	1 750	-	20 256	25 819
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 367	-	-	4 367	3 171	232	-	3 403	964
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS	74 349	28 546	21 676	81 219	0	0	0	0	81 219
TOTAL	3 547 133	227 293	61 300	3 713 126	2 071 379	172 223	20 279	2 223 324	1 489 802

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	2 066 354	338 135	553 426	1 851 063	437 851	1 019 915	7 652	269	12 903	818 246
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	2 036 198	334 704	552 870	1 818 052	434 993	1 007 551	0	0	0	810 481
↳ Crédit-bail mobilier en cours	1 843	145	-	1 988	0	0	-	-	-	1 988
↳ Crédit-bail mobilier loué	2 034 355	334 559	552 870	1 816 044	434 993	1 007 551	-	-	-	808 493
↳ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Crédit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS COURUS A RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS IMPAYÉS	4 296	-	556	3 740	0	-	-	0	-	3 740
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	25 860	3 431	0	29 291	2 858	12 364	7 652	269	12 903	4 024
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS COURUS A RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS IMPAYÉS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 066 354	338 135	553 426	1 851 063	437 851	1 019 915	7 652	269	12 903	818 246


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 375 598	3 965 927
2. (+) Récupérations sur créances amorties	11 133	10 008
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 385	1 241
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 128 658	-1 599 442
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-986	-26 818
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 795 319	-1 796 520
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-44 283	-83 521
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	418 870	470 875
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-700 695	135 385
9. (+) Créances sur la clientèle	-3 047 163	-211 956
10. (+) Titres de transaction et de placement	-1 135 327	596 020
11. (+) Autres actifs	137 382	-373 426
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	150 909	-77 891
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 714 025	283 522
17. (+) Dépôts de la clientèle	1 450 867	-2 053 339
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	159 477	1 611 236
20. (+) Autres passifs	143 343	209 977
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-127 181	119 527
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	291 689	590 402
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	577 038
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 389	91 029
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-160 875	-184 129
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-205 612	-187 270
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	100 520	94 402
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-264 579	391 070
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		-
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-700 000	
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-132 793	-571 009
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-832 793	-571 009
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-805 683	410 463
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	776 695	1 582 377

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF		
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	73 127	70 686
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	43 357	21 723
À vue	43 357	21 723
À terme		
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	411 995	336 162
Créances sur Mourabaha	411 995	336 162
Créances sur Salam		
Créances sur autres financements participatifs		
Autres créances sur la clientèle		
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	21 194	41 815
Dont Certificats de Sukuk	21 194	41 815
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS		
Dont Certificats de Sukuk		
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka		
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
9. AUTRES ACTIFS	10 263	11 271
TOTAL DES ACTIFS	559 935	481 658

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
PASSIF		
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	180 352	130 153
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	180 352	130 153
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	13 800	13 712
Comptes à vue créditeurs	13 190	13 219
Autres comptes créditeurs	610	493
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
5. AUTRES PASSIFS	154 295	131 395
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS		
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	1 397	-2 391
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 090	3 788
TOTAL DES PASSIFS	559 935	481 658

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2022

	En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	244 340	
Bénéfice net	244 340	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	185 245	
1. COURANTES	10 535	
➤ Cadeaux à la clientèle	2 343	
➤ Redevances et locations non déductibles	300	
➤ Pénalités et amendes		
➤ Dons, subventions et cotisations	723	
➤ Sponsoring & Mécénat culturel	7 169	
➤ Frais de réception et événements exceptionnels		
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation		
2. NON COURANTES	174 711	
➤ IS	44 283	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	13 229	
➤ Charges non courantes	32 757	
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 982	
➤ Provisions pour risques généraux	53 636	
➤ Provision pour risques et charges	28 823	
➤ Charges sur exercice antérieurs		
DÉDUCTIONS FISCALES		309 903
1. COURANTES		100 400
➤ Dividendes		100 400
➤ Plus-value apport		
2. NON COURANTES		209 503
➤ Reprise de provision risque général		744
➤ Reprise de provision risque général		134 917
➤ Reprise de provisions pour autres risques et charges		73 842
TOTAL	429 586	309 903
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		119 683
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		119 683
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
TITRES	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire	119 168 363	112 935 096	62 934 365	64 229 301
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire	13 324 157	18 357 396	7 429 614	9 820 679
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2022

	En milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	12 053	10 958
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	11 062	9 316
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	991	1 526
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service		116
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	37	
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	37	
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	12 016	10 958
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 936	4 357
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	587
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
RÉSULTAT COURANT	8 080	6 014
RÉSULTAT NON COURANT	-1	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	8 079	6 014
Impôts théorique	2 989	2 226
RÉSULTAT APRES IMPÔTS	5 090	3 788



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2022

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	En milliers de DH	
						Montant brut au 31/12/2022	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2022
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
➤ MOURABAHA							
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	90 385	30 091	10 970		434	109 071	410 340
TOTAL	90 385	30 091	10 970	0	434	109 071	410 340

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2022

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			En milliers de DH	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						
		NEANT				

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2022

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Montant brut au 31/12/2022	Provisions			Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2022	
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis			Montant des reprises sur biens en stocks
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
➤ Biens mobiliers											
➤ Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE											
➤ Biens mobiliers	0	88 224	88 224	0	0	0	0	0	0	0	0
➤ Biens immobiliers	0	85 889	85 889	-	-	-	-	-	-	-	-
➤ Biens immobiliers	0	2 335	2 335	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	0	88 224	88 224	0	0	0	0	0	0	0	0

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt				Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Montant entreprises liées		Montant autres apparentés	
	Montant	Cours	Taux	Durée			Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021	Montant 31/12/2022	Montant 31/12/2021
MAD	1 000 000	100	2,82%	10	Subordination classique	1 000 000				
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800				
MAD	425 200	100	3,20%	10	Subordination classique	425 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000	0	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	8 164	-	8 164	-	-	8 164
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	1 081	1 081	-	-	-	-
Logiciel informatique	-	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation bureau	17 166	7 360	9 806	900	-	8 906
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Terrain exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement Aménagement et Installation	8 259	7 002	1 256	-	-	1 255
Mobilier de bureau d'exploitation	5 626	5 512	114	164	234	-
Matériel de bureau d'exploitation	347	346	0	325	135	-
Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant de fonction	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau	-	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Aménagement nouveaux locaux	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	36	32	4	-	-	-
Matériel Informatique (GAB & TPE)	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	27	27	-0	-	-	-
frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	40 704	21 360	19 345	1 389	369	18 325

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2022
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Mars 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements	
	Favorables	NEANT
	Défavorables	NEANT

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca



Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Nous avons procédé à un examen limité des états de synthèse de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états de l'État des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9.039.693, dont un bénéfice net de KMAD 244.340, relèvent de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états de synthèse, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie arrêtés au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 30 mars 2023

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Audit

Hicham Belemqadem
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
0523 23 40 99 / 05 23 23 47 34
05 23 23 40 76 / 05 23 23 47 34

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc

Mohamed Rqibate
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 89 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RÉ: 169167 TP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé



Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 6 février 2023.

Les états financiers consolidés sont présentés au titre des exercices 2022 et 2021. Conformément à l'article 20 1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2020 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mars 2022 sous le numéro D 22-0098.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

	En millions d'Euros	
	Exercice 2022	Exercice 2021
ACTIF		
Caisse, banques centrales	318 560	347 883
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	166 077	191 507
➤ Prêts et opérations de pension	191 125	249 808
➤ Instruments financiers dérivés	327 932	240 423
Instruments financiers dérivés de couverture	25 401	8 680
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➤ Titres de dette	35 878	38 906
➤ Instruments de capitaux propres	2 188	2 558
Actifs financiers au coût amorti		
➤ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	32 616	21 751
➤ Prêts et créances sur la clientèle	857 020	814 000
➤ Titres de dette	114 014	108 510
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(7 477)	3 005
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	247 403	280 766
Actifs d'impôts courants et différés	5 893	5 866
Comptes de régularisation et actifs divers	209 092	179 123
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 263	6 528
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	38 468	35 083
Immobilisations incorporelles	3 790	3 659
Écarts d'acquisition	5 294	5 121
Actifs destinés à être cédés	86 839	91 267
TOTAL ACTIF	2 666 376	2 634 444
DETTES		
Banques centrales	3 054	1 244
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	99 155	112 338
➤ Dépôts et opérations de pensions	234 076	293 456
➤ Dettes représentées par un titre	70 460	70 383
➤ Instruments financiers dérivés	300 121	237 397
Instruments financiers dérivés de couverture	40 001	10 076
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les Établissements de crédit	124 718	165 699
➤ Dettes envers la clientèle	1 008 054	957 684
➤ Dettes représentées par un titre	154 143	149 723
➤ Dettes subordonnées	24 156	24 720
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(20 201)	1 367
Passifs d'impôts courants et différés	3 054	3 103
Comptes de régularisation et passifs divers	185 456	145 399
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	226 532	254 795
Provisions pour risques et charges	10 040	10 187
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	77 002	74 366
TOTAL DETTES	2 539 821	2 511 937
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	115 149	108 176
Résultat de la période, part du Groupe	10 196	9 488
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	125 345	117 664
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(3 553)	222
TOTAL PART DU GROUPE	121 792	117 886
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 763	4 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES	126 555	122 507
TOTAL PASSIF	2 666 376	2 634 444

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2022

	En millions d'Euros	
	Exercice 2022	Exercice 2021
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	13 627	12 744
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	823	893
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	21 425	26 336
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 516	6 781
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	91	22
Dotations nettes aux provisions	2 743	13 150
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(699)	(494)
Charges (produits) nets des activités d'investissement	265	(923)
(Produits) nets des activités de financement	(1 192)	(1 105)
Autres mouvements	13 701	8 905
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(88 712)	2 403
Diminution (augmentation) nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	(46 852)	39 029
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(29 798)	(24 497)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(10 063)	(9 773)
Impôts versés	(1 999)	(2 356)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(52 837)	42 376
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	366	482
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2 529)	(1 664)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 163)	(1 182)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(2 578)	(5 699)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	11 828	20 215
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	9 250	14 516
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	1 030	107
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(44 720)	55 817
dont Diminution (augmentation) nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	(11 935)	10 739
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	362 418	306 601
Comptes actifs de caisse, banques centrales	347 901	308 721
Comptes passifs de banques centrales	(1 244)	(1 594)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	10 156	8 380
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(9 105)	(8 395)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	156	89
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	14 554	
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	317 698	362 418
Comptes actifs de caisse, banques centrales	318 581	347 901
Comptes passifs de banques centrales	(3 054)	(1 244)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	11 927	10 156
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(12 538)	(9 105)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	163	156
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	2 619	14 554
DIMINUTION (AUGMENTATION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(44 720)	55 817

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

	En millions d'Euros	
	Exercice 2022	Exercice 2021
Intérêts et produits assimilés	41 082	29 518
Intérêts et charges assimilés	(20 251)	(10 280)
Commissions (produits)	14 622	15 037
Commissions (charges)	(4 444)	(4 675)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	9 358	7 615
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	138	164
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(41)	(2)
Produits nets des activités d'assurance	4 296	4 332
Produits des autres activités	15 701	15 482
Charges des autres activités	(12 830)	(13 429)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	47 631	43 762
Frais de personnel	(17 605)	(16 417)
Autres charges générales d'exploitation	(11 696)	(10 705)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 394)	(2 344)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	15 936	14 296
Coût du risque	(3 004)	(2 971)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	12 932	11 325
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	699	494
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(253)	834
Écarts d'acquisition	249	91
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	13 627	12 744
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(3 716)	(3 584)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	9 911	9 160
Résultat net des activités destinées à être cédées	686	720
RÉSULTAT NET	10 597	9 880
dont intérêts minoritaires	401	392
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	10 196	9 488
Résultat par action	7,80	7,26
Résultat dilué par action	7,80	7,26



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change